

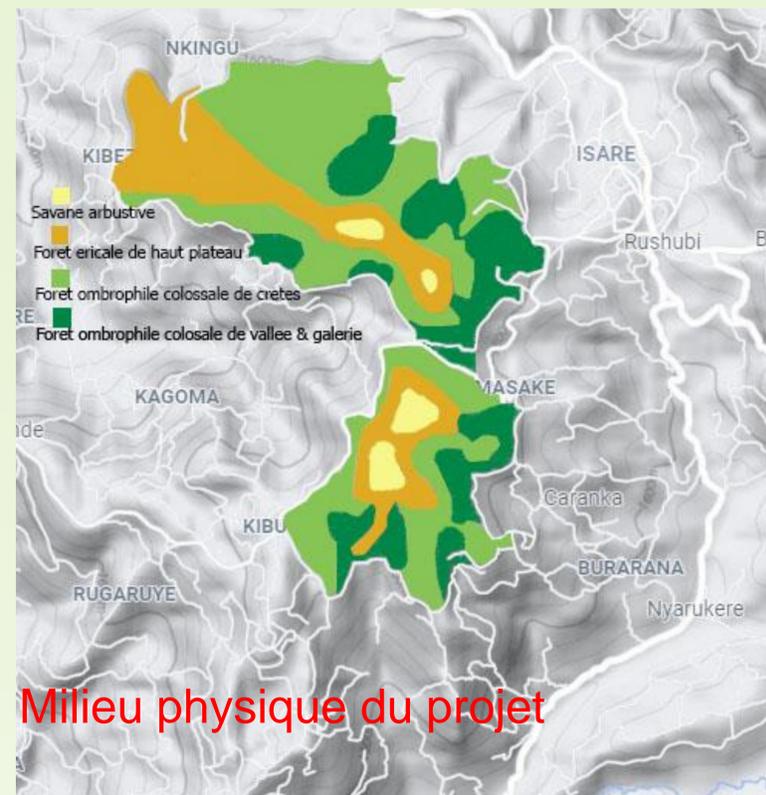


BIODIVERSITE SYLVICOLE AFROMONTAGNARDE DU BURUNDI

Ndayikeza Longin & Jean Philippe Froidbise



La biodiversité au Burundi



Au Burundi, plusieurs écosystèmes ont été détruits d'une manière alarmante et d'autres sont très fragmentés. La recherche des terres fertiles avec les défrichements cultureux qui en découlent ont considérablement réduit plusieurs formations végétales dont beaucoup en situation intenable pour reconquérir le terrain. Ce qui occasionne la perte de la biodiversité et les services écosystémiques qui en découlent. La perte de la biodiversité engendre ainsi la précarité de mode de vie des populations qui n'ont plus accès à des ressources biologiques suffisantes. La dégradation des écosystèmes fragilise également leurs rôles écologiques et est à l'origine de l'aggravation des effets néfastes des changements climatiques. Toutes ces conséquences réunies provoquent ainsi des conflits interminables autour de ressources naturelles, notamment les conflits des terres qui occupent la quasi totalité des palabres en justice au Burundi.

Dans le but de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité du Burundi par la sensibilisation de la population, une synergie entre l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et l'Association pour la Restauration et l'Enrichissement de l'Environnement au Burundi (ASREEBU) a été entreprise. L'objectif de ce travail de synergie est de montrer comment la perte de la biodiversité engendre le changement de mode de vie des populations qui n'ont plus accès à des ressources biologiques suffisantes. Il s'agit aussi de montrer comment sauvegarder cette biodiversité.

Quelques espèces spontanées et plantées de la region de Isare



Cordia africana
(UMUVUGANGOMA)



Entada abyssinica
(UMUSANGE)



Tamarindus indica
(UMUSHISHI)

Que pouvons faire pour sauvegarder notre biodiversité?

- 1) Prendre des mesures de restauration d'écosystèmes dans les zones humides, les forêts et les prairies. ;
- 2) Promouvoir l'intensification et l'extension durable de l'agriculture et de l'urbanisation;
- 3) Intégrer les stratégies et les mesures de conservation de la biodiversité dans la planification du développement;
- 3) Mettre en place des programmes éducatifs et de communication liés à la préservation de la biodiversité ;